



communiqué de presse

Abandon progressif de la motorisation au gaz

Dans le cadre de leur réflexion sur l'avenir de la flotte de véhicules routiers, les tl ont fait le choix stratégique suite à divers entretiens avec les Services industriels lausannois (SIL), d'abandonner l'utilisation du gaz naturel d'ici à 2017.

Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air de l'agglomération lausannoise, le choix s'était porté à la fin des années 90 sur l'acquisition d'autobus à gaz moins polluants et moins bruyants que les véhicules diesel. Les Services industriels de la Commune de Lausanne s'étaient alors engagés à prendre en charge les stations de compression de Perrelet puis de la Borde en compensation des surcoûts (consommation de carburant et achat des véhicules) dus à cette nouvelle technologie.

Cette décision s'inscrivait déjà dans une volonté de l'entreprise de favoriser des modes de transport propres, la traction électrique restant historiquement l'énergie de prédilection aux tl comme le montrent les chiffres 2010. 82% des voyageurs utilisant les tl ont roulé sur des lignes électriques, donc à l'énergie verte garantie d'origine 100% hydraulique. Les 18% restants ont circulé sur des lignes au gaz naturel ou dans des véhicules munis de filtres à particules.

La flotte tl comprend, à ce jour, 93 trolleybus, 66 autobus diesel et 30 à gaz. Ces derniers donnent satisfaction tant du point de vue de l'exploitation et de la maintenance qu'auprès de la clientèle. Cependant, le renouvellement du parc routier et l'extension de l'offre attendue ces prochaines années ont amené l'entreprise à se pencher sur l'avenir des carburants à long terme. Une réflexion commune a ainsi été menée par les tl et les SIL sur la pertinence de l'utilisation du gaz naturel. Deux paramètres significatifs ont prévalu au choix final.

D'une part, les progrès technologiques réalisés par les moteurs diesel ont réduit les avantages des autobus à gaz en matière de nuisances alors que le développement des moteurs gaz est resté très discret. Dès 2013, l'application au diesel des nouvelles normes Euro 6 ferait, en effet, baisser d'un tiers ces émissions par rapport au gaz. Un atout environnemental non négligeable si l'on tient compte, de plus, du moins bon rendement énergétique des moteurs à gaz.

Par ailleurs, l'arrivée du tram nécessitera le développement du site de Perrelet et le démontage de l'installation actuelle de remplissage de gaz en 2014. Le déplacement sur un autre site de ces équipements, qui donnent aujourd'hui quelques signes de faiblesse et qui nécessitent de nombreuses interventions de maintenance afin d'offrir un taux de disponibilité acceptable, n'a pas été retenu pour des raisons de fiabilité et d'ordre financier. La station de remplissage de la Borde sera, quant à elle, maintenue pour la clientèle privée.

L'évolution technologique et la détermination de l'entreprise à poursuivre ses efforts en faveur de la qualité de l'air et de l'environnement ont convaincu le Conseil d'administration des tl de faire un choix stratégique déterminant. A savoir d'abandonner progressivement la motorisation au gaz et de se tourner vers le diesel pour l'acquisition des prochains autobus d'ici à 2017. Cette décision s'inscrit dans les objectifs de réduction des émissions polluantes des transports publics du plan des mesures OPair 2005 de l'agglomération Lausanne-Morges.

Renseignements complémentaires :

www.t-l.ch ou Infoline 0900 564 900 (CHF 0.86/min. depuis le réseau fixe suisse)

Renens, le 30 juin 2011

Contacts : Michelle Bohin, responsable communication tl, tél. 021 621 02 01, bohin.m@t-l.ch www.t-l.ch

Jean-Yves Pidoux, directeur des SIL, tél. 021 315 82 01 ch ou Claude-Alain Luy, chef du service du gaz et CAD, 021 315 87 10, claud-alain.luy@lausanne.ch